

cupation de Rome, et qu'il voie ainsi de quelle façon on veut que Rome continue d'être le siège respecté du catholicisme et de son Chef.

Que s'il a été possible, comme on se plaît à le dire, de célébrer le jubilé à Rome, ne fût-ce qu'entre les parois domestiques et sans aucune solennité du dehors, qui ne sait qu'il en a été ainsi seulement parce que les hommes du gouvernement n'ont pas jugé utile pour leurs fins de susciter des empêchements et des obstacles ? Il n'en était pas moins en leur pouvoir de le faire, et si, en d'autres circonstances, il leur plaisait, par intérêt ou par motifs, de suivre une conduite diverse, quelle défense ou quelle sécurité pourrions-Nous espérer ?

Il est clair ainsi, comme Nous l'avons dit souvent, que Nous sommes à la merci et au pouvoir d'autrui, que Notre indépendance est nulle de fait, et que la liberté qu'on déclare Nous laisser n'est qu'apparente et absolument précaire. Ainsi que Nous l'avons proclamé d'autre fois, le vice de la situation est intrinsèque et dérive de la nature même des choses. Tant que cette condition ne changera pas substantiellement, quelque tempérament ou égard que l'on emploie pour l'adoucir, Nous ne pourrons jamais Nous en déclarer content, ni Nous en accommoder jamais.

Que si la Papauté sait s'orner de gloire et se concilier le respect, même quand les Papes vivent dans les catacombes, en prison ou au milieu des persécutions, ce n'est point là une raison pour qu'ils soient destinés à vivre toujours dans un pareil état de violence. On ne saurait dire davantage que la gloire dont la Papauté respandit, même alors est le mérite des ennemis qui la combattent. C'est l'effet de cette divine vertu dont elle est douée et la preuve de cette providence toute particulière qui la guide à travers les siècles ; quant aux ennemis, ils ne font que mettre les ombres dans ce tableau, pour que le contraste soit plus saisissant.

Cette divine vertu et cette providence particulière Nous portent à espérer qu'il ait à luire enfin ce jour où la Papauté sera replacée dans cet état de dignité et de liberté vraie qui lui convient de par sa propre nature et sa sublime mission. De même que Nous avons toujours visé à ce but pendant les dix années de Pontificat déjà écoulées, de même aussi c'est Notre ferme intention de le poursuivre toujours pendant le temps qu'il Nous reste encore à vivre.

Nous comptons sans cesse sur le concours du Sacré-Collège, auquel Nous rendons de vives actions de grâces pour les souhaits et les prières qu'il a faits pour Nous, et, en retour, Nous sommes heureux d'appeler sur lui la plénitude des faveurs divines, comme gage desquelles et en témoignage de Notre affection toute spéciale, Nous accordons de tout cœur au Sacré Collège et à tous ceux qui sont ici présents la bénédiction apostolique."

---